

Solutions commandes à distance



Organes de commande

> La mise en place d'un dispositif de commandes à distance est un impératif pour le bon fonctionnement d'un Système de Sécurité Incendie (S.S.I.). SIH vous propose un large choix d'asservissements parfaitement adaptés.

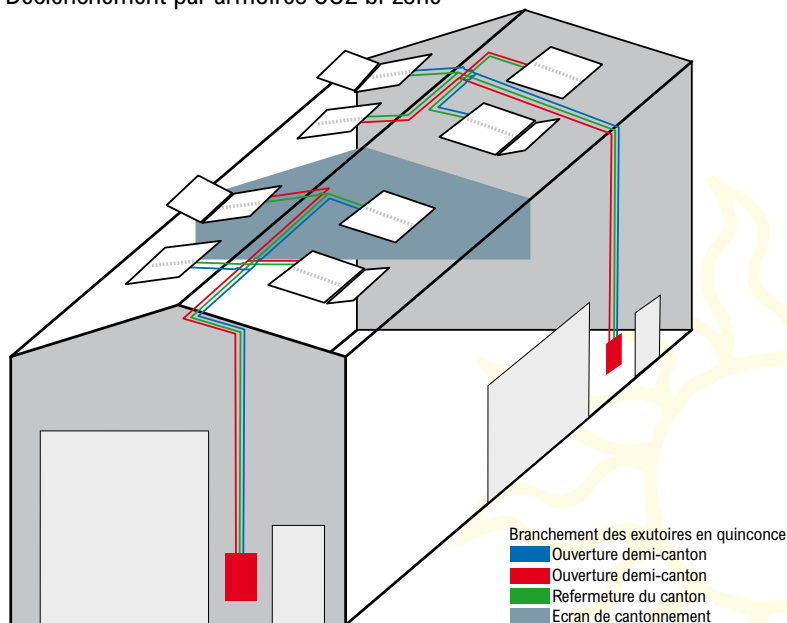
■ AGRÉMENTS

Une gamme de produits certifiés NF qui répondent à la norme NF S 61 938



■ PRINCIPE MISE EN ŒUVRE GÉNÉRIQUE

Déclenchement par armoires CO2 bi-zone



LA FORCE D'UN GROUPE

www.sih.fr




Document n°54304-02-07



LA FORCE D'UN GROUPE

www.sih.fr

■ PRINCIPES STANDARDS D'APPLICATIONS

Type construction	Type commande	Cantonnement ou contexte
Bâtiment industriel E.R.P.		- 500 m ²
		- ou + 500 m ²
		- 500 m ²
		+ 500 m ²
Cage d'escaliers Bâtiment industriel E.R.P. Bâtiment d'habitation		Habitation individuelle 2ème famille
		Habitation individuelle et collective 2ème famille ht. > R+1 2ème famille ht. ≤ R+3 3ème famille B ht. ≤ 28 m
		Habitation collective 3ème famille A ht. R+7 maxi ≤ 28 m
		Habitation collective 4ème famille ht. > 28 m ≤ 50 m

* La longueur du câble ne doit pas être supérieure à 15 ml si son

** Prévoir exutoire équipé pour

Pour plus d'informations sur les fournitures détaillées des commandes à

Dispositif général préconisé	Possibilité ventilation journalière	Existence kit (références SIH)
Commande mécanique par treuil*	Non	4260
Commande mécanique par treuil avec déclenchement groupé pneumatique	Non	Non
Commande par armoire CO2 ouverture/fermeture	Non	Non
Commande par armoire CO2 ouverture/fermeture avec déclenchement électrique à distance	Non	Non
Commande par armoire CO2 ouverture/fermeture bi-zone	Non	Non
Commande par armoire CO2 ouverture/fermeture avec déclenchement électrique à distance bi-zone	Non	Non
Commande par armoire CO2 ouverture/fermeture bi-zone avec ventilation journalière par canton complet	Oui (compresseur indépendant)**	Non
Commande par armoire CO2 ouverture/fermeture bi-zone avec déclenchement électrique à distance et ventilation journalière par canton complet	Oui (compresseur indépendant)**	Non
Commande mécanique par treuil*	Non	4260
Commande mécanique par treuil avec déclenchement pneumatique	Non	4580
Commande mécanique par treuil avec déclenchement électropneumatique (DAD rupture de courant)	Non	4380
Commande mécanique par treuil avec déclenchement pneumatique	Non	4580



cheminement est visible dans son ensemble, et 8 ml dans les autres cas ventilation journalière. Nous consulter.

distance, vous référer au tarif général rubrique commandes à distance

■ RAPPEL RÉGLEMENTATION

Norme NF S 61 938 - Systèmes de sécurité Incendie (S.S.I.)

Les conditions générales de fonctionnement et les caractéristiques particulière d'aptitude à la fonction des dispositifs sont régies par la norme NF S 61 938 entrant dans la constitution d'un Système de Sécurité Incendie (S.S.I.). Les termes de sinalisation (D.C.S.), les Dispositifs de Commande Manuelles Regroupées (D.C.M.R.) et les Dispositifs de Commande Manuelle (D.C.M.) sont destinés à équiper respectivement les S.S.I. de catégories C,D et E. Les Dispositifs Adaptateurs de Commande (D.A.C.) peuvent équiper les S.S.I. de toutes catégories.

Norme NF S 61 939 - Alimentations Pneumatiques de Sécurité (A.P.S.)

Les conditions générales de fonctionnement et les caractéristiques particulières d'aptitude à la fonction des Alimentations Pneumatiques de Sécurité (A.P.S.) sont fixées par la norme NF S 61 939.

Norme NF S 61 932 - Règles d'installation

Les règles générales minimales d'installation des matériels et des liaisons constituant les Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I.) sont régies par la norme NF S 61 932. Ces règles sont destinées à servir de base aux exigences particulières de mise en oeuvre pouvant faire l'objet, par ailleurs, de normes ou de textes propres à chaque application. Cette norme ne concerne pas l'installation du Système de Détection Incendie (S.D.I.)

Norme NF S 61 933 - Règles d'exploitation et de maintenance

La maintenance est la garantie du bon fonctionnement du système de désenfumage en cas de sinistre. La norme NF S 61 933 définit le planning, décrit les opérations de vérifications à effectuer et indique que ces opérations ne peuvent être réalisées que par le fabricant ou un installateur agréé par le fabricant bénéficiant des qualifications nécessaires.

Pour un résumé de la législation en vigueur dans le domaine du désenfumage...

Se référer à notre résumé de la réglementation

SIH vous propose l'installation et la maintenance des commandes à distance par des professionnels qualifiés.

Se référer à la documentation rubrique services



GIF Membre :
du G.I.F. Groupement des fabricants
et fabricants-installateurs de matériel
coupe-feu et d'évacuation des fumées

FFM Membre :
de la F.F.M.I. Fédération Française
du Matériel Incendie



Les exigences réglementaires évoluant sans cesse, SIH se réserve le droit de modifier la conception de ses appareils. Toute utilisation ou toute mise en œuvre des produits et accessoires SIH non conforme aux règles de l'art, avis techniques et/ou préconisation du fabricant dégage SIH de toute responsabilité. Illustrations non contractuelles.



Le Haras - 57430 Sarralbe - France

Tél. : +33 (0)3 87 97 75 00

Fax : +33 (0)3 87 97 90 83

Votre conseiller technico-commercial

LA FORCE D'UN GROUPE

www.sih.fr